



Travaux cuisine actés mais aucune nouvelle agence

Par **Papouase**, le **16/12/2020** à **11:16**

Bonjour,

Nous louons depuis 5 mois un appartement dans l'ancien. La cuisine n'est pas aménagée, le robinet de l'évier fuit et est sur le point de lâcher.

Nous avons demandé s'il était possible d'arranger au moins ce problème et s'il était prévu un aménagement minimal de la cuisine(plaques de cuisson, nouvel évier et robinet). L'agence, qui a mis beaucoup de temps à réagir nous a dit que la propriétaire était d'accord. Des travaux ont été programmés. A la date prévue, soit deux mois après accord de la propriétaire, l'artisan se décommande, et ne répond plus à nos appels, l'agence non plus. Nous parvenons à joindre l'agence au bout de 3 semaines qui nous dit ne pas avoir de nouvelles de l'artisan non plus, pourtant celui ci a reçu un acompte pour les travaux et depuis, plus rien. Pas un appel, rien.

En attendant, nous faisons la vaisselle dans la baignoire et cuisinons avec une plaque de cuisson de camping, pas facile (nous avons un petit enfant).

Nous avons décidé d'envoyer une lettre à la propriétaire directement car nous avons son adresse. Un courrier très respectable, dans les formes. Aucune réponse. Que pouvons nous faire ?

Il n'y a personne a l'agence a cause du Covid mais ils travaillent de chez eux (sans répondre aux mails et appels).

Merci pour votre aide, nous sommes à court de solutions.

Par **Zénas Nomikos**, le **16/12/2020** à **11:35**

Bonjour,

je crois qu'il existe des commissions de conciliation gratuites entre proprios et locataires.

Renseignez-vous.

Voir ceci :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1216#:~:text=La%20commission%20d%C3%A9partementale%20de%20>

Par **Lag0**, le **16/12/2020** à **18:30**

Bonjour,

Est-ce une location vide ou meublée ? Car si location vide, le bailleur n'a pas à vous fournir des plaques de cuisson...

Par **Visiteur**, le **16/12/2020** à **20:12**

Bonjour

Je vous conseille de vous mettre en rapport avec l'ADIL de votre secteur.

<https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/>

Par **Tisuisse**, le **18/12/2020** à **07:55**

Bonjour,

Qui a commandé ces travaux ? vous ou le propriétaire ?

Qui a payé l'acompte sur ces travaux . vous ou le propriétaire ?